

NOM et prénom (s)
Grade
Service d'affectation

A

M.
(Directeur général, directeur ou chef de service)
S/c de (supérieur hiérarchique)

OBJET : Demande d'ouverture d'un compte épargne temps (C.E.T.).

REF : Décret n° 2002-634 du 29 avril 2002 modifié portant création du compte épargne-temps dans la fonction publique de l'Etat et dans la magistrature

RAPPEL DES CONDITIONS POUR L'OUVERTURE D'UN C.E.T. :

- **Être agent titulaire ou non titulaire de la fonction publique de l'Etat (à l'exclusion des périodes de stage),**
- **Être employé de manière continue (le cas échéant à temps partiel),**
- **Avoir accompli au moins une année de service en qualité d'agent de la fonction publique de l'Etat.**

Satisfaisant aux conditions rappelées ci-dessus, je sollicite l'ouverture d'un compte épargne temps.

Fait à le

(signature)

Avis du supérieur hiérarchique

Transmission au service gestionnaire du C.E.T.
le

DECISION DU CHEF DE SERVICE

Accord pour l'ouverture du C.E.T.

(Le compte est réputé ouvert au 1^{er} janvier de l'année en cours)

Fait le

Refus (motivé) :

RAPPEL : Le refus du C.E.T. ne peut être motivé que par le non respect de l'une ou l'autre des conditions mentionnées ci-dessus, à l'exclusion de tout autre motif.
Une copie de la présente demande est notifiée en retour, après décision du chef de service, à l'agent qui en a déposé la demande.

